FORMATION LES PRÉROGATIVES ENVIRONNEMENTALES DU CSE | 1 JOUR

Cette formation d'une journée vise à aider les membres des CSE à prendre en charge leurs prérogatives en matière environnementale.
Alors que certains employeurs ont des difficultés à mettre en oeuvre leurs obligations dans ce domaine, les élus du CSE se voient renforcés dans leurs attributions économiques, sociales et environnementales.
Découvrez ce qui est attendu de vous et quelles sont les actions prioritaires à mettre en place.
Cette formation existe aussi au format « formation commune sur les prérogatives environnementales du CSE » pour former en même temps les élus et l'employeur.

Organisation de la formation :
- ⛔ Intra en présentiel (dans vos locaux)
- ✅ Intra en visioconférence
- ⛔ Inter en présentiel
- ⛔ Inter en visioconférence

Code module : 523
Durée : 1 jour / 7 heures
Composition du groupe : De 2 à 12 personnes
Pré-requis : Aucun

Public : Membres du CSE
Accès handicapés : Nous consulter pour adapter les modalités de mise en oeuvre

Objectifs pédagogiques :
- Connaître les nouvelles attributions des représentants du personnel en matière environnementale
- Evaluer la responsabilité de chacun des acteurs en matière environnementale
- Etablir un diagnostic réglementaire de sa structure
- Contribuer à l'élaboration d'une politique environnementale de l'entreprise

Méthodes pédagogiques :
- Réflexion et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange
- Etudes de cas et mises en situation
- Validation des acquis par des questionnaires, tests d'évaluations
- Remise d'un support de cours par voie dématérialisée à l'issue de la formation

Modalités et délais d'accès :
- Délai de réponse à la demande de devis : 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire

Suivi de la formation :
- Feuille de présence émargée par demie-journée

Modalité d'évaluation :
- Questionnaire d'évaluation

Moyens et assistance pédagogiques
(si formation à distance) :
- Formation par visioconférence, type classe virtuelle, avec assistance technique et pédagogique synchrone
- Matériel requis : ordinateur avec webcam, micro et casque ou hauts parleurs + connexion internet
- Chaque participant doit disposer d'une adresse internet valide

P R O G R A M M E

1- Introduction
Les conséquences environnementales des différents secteurs d'activité
Plans de réduction / engagements nationaux et internationaux
Les normes législatives et internationales

2- Les aspects réglementaires du dialogue social environnemental
Obligations des entreprises, transparence d'information et publications (RSE)
Place des IRP dans la transition écologique
Procédures d'informations/consultations (récurrentes et ponctuelles)
Le suivi et les mises à jour dans la BDESE, selon la taille de l'entreprise
NAO : Convergence des revendications sociales et environnementales
Leviers de négociation et les étapes de mise en place

3- Un plan d'action du CSE à gérer et/ou à proposer à l'employeur
Cadrage fonctionnel et opérationnel (étude d'impact et transition bas-carbone)
Programme de mise en œuvre de chaque action
Moyens de mise en œuvre de ces actions (budget, moyens de communication, implication des salariés…)
Les expertises du CSE (missions élargies à l'environnement)
Mesures de suivi et d'analyse de la stratégie environnementale de l'entreprise
Programme de mobilisation des salariés
La gestion des activités sociales et culturelles comme vecteur environnemental

CABESTAN FORMATION
800 formateurs dans toute la France
03 63 78 43 17 contact@cabestan-formation.fr
https://www.cabestan-formation.fr

Siège social : 34 rue Victor Hugo - 90000 BELFORT
SIRET : 499 378 503 00027
Déclaration d'activité : 43900044490
Organisme agréé par plusieurs OPCO